



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 21 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	16

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Monsieur GODEL, Monsieur LE BRETON, Monsieur ENGEL, Monsieur BENOIST, Monsieur BLAIZOT, Madame LANGLAIS, Monsieur BRIAS

Absents excusés : Madame MOULIN a donné pouvoir à Madame CARPENTIER
Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Monsieur COISEL

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

25-019 VOTE DE L'AFFECTATION DES RESULTATS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission plénière en date du 6 mars 2025,

Après avoir entendu et approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024 ce jour,

Vu les textes tant législatifs que réglementaires régissant la comptabilité publique et notamment la M57,

Considérant que les résultats du compte financier unique de 2024 sont excédentaires tant en fonctionnement (849 943,60€) qu'en investissement (848 554,43€) pour un excédent global de clôture de 1 698 943,60 €.

Monsieur le maire propose d'affecter cette somme de la façon suivante :

Excédent d'investissement reporté : 848 554,43 € au compte 001

Excédent de fonctionnement capitalisé : 420 000,00€ au compte 1068

(solde du résultat de clôture de l'exercice 2024 de fonctionnement en recettes d'investissement)

Excédent de fonctionnement en recettes de fonctionnement : 429 943,60 € au compte 002

Le conseil municipal, **VALIDE** l'affectation des résultats.

VOTE : POUR : 16

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI

Accusé de réception en préfecture
014-211400668-20250327-25-019-DE
Date de télétransmission : 01/04/2025
Date de réception préfecture : 01/04/2025

